



LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com



Communiqué final du Conseil des ministres



Le Conseil des ministres s'est tenu à Libreville hier vendredi 8 mai 2020 à partir de 11 heures, par visioconférence, sous la Haute Présidence de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, président de la République, chef de l'Etat.

A l'ouverture de la séance, le Conseil des ministres s'est félicité de l'abondante activité internationale du Président de la République, chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA.

En effet, en sa qualité de Président en Exercice de la CEEAC, le Chef de l'Etat a participé le 29 avril 2020, à un échange par visioconférence avec ses Pairs africains. Au cours de celui-ci, le Président de la République a saisi cette occasion pour évoquer avec ses homologues du continent, d'une part, le niveau de propagation du Covid-19 sur le continent, et d'autre part, s'accorder, sur les moyens de riposte contre cette pandémie.

Par ailleurs, soucieux du respect des engagements internationaux de notre pays en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité et ce, dans un contexte de crise sanitaire mondiale, le Chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA, s'est entretenu, par visioconférence, avec Monsieur Ban Ki-moon, ancien Secrétaire Général des Nations unies.

Cet échange a permis aux deux personnalités d'évoquer l'Initiative Africaine pour l'Adaptation aux Changements Climatiques, la participation du Gabon au Global Center on Adaptation ainsi que

Sur un tout autre plan, le Conseil des ministres marque sa profonde préoccupation suite à l'augmentation constante des cas de contamination communautaire à la Covid-19 dans notre pays. A ce titre, le Conseil des ministres invite-t-il les populations à une plus grande responsabilité par la stricte observance des mesures de distanciation sociale, des gestes barrières et du port du masque rendu obligatoire.

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES MINISTERE DE L'INTERIEUR

Sur présentation du ministre d'Etat, le Conseil des ministres a adopté deux projets de texte : Le premier est le projet de Décret mettant fin à l'état d'urgence en République Gabonaise le lundi

Aussi, les mesures sanitaires prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19 demeurent en vigueur.

En effet, afin d'anticiper la survenance de la pandémie du Covid-19, le Conseil des ministres avait pris, le 10 avril 2020, un premier Décret portant déclaration de l'état d'urgence en République gabonaise, prorogé le 25 avril 2020 à la faveur de la loi n°002/2020 afin de donner au Gouvernement une période supplémentaire pour agir contre la propagation de cette pandémie sur le territoire national. Le deuxième, est le projet de Loi fixant les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre les catastrophes sanitaires.

Pris en application de l'article 47 de la Constitution, ce texte fixe les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre les catastrophes sanitaires.

Au sens de la présente loi, on entend par :

- Catastrophe sanitaire, tout événement entraînant une crise majeure mettant en péril la santé des populations, telle qu'une pandémie,

une épidémie ou toute maladie infectieuse à très forte contagion;

- Confinement, la restriction ou l'interdiction de circulation des personnes sur les parties du territoire concerné et aux heures fixées ou encore l'interdiction aux personnes de sortir de leur domicile.

Enfin, le Conseil des ministres a entériné les mesures individuelles dont les plus importantes sont les suivantes:

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- CONSEILLERS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : MM. :
 - Joseph NYOUNDOU

 - Lieutenant-Colonel MAMBOUNDOU MBADINGA
 - · Comandant Privat LEMPIBI.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

ADMINISTRATION TERRITORIALE PROVINCE DU HAUT-OGOOUE Département de la Mpassa

M. Mathurin KABOGUI OLOUNGOU.

PROVINCE DU MOYEN-OGOOUE Département de l'Abanga-Bigné

- PRÉFET: M. David ICKOMBOLO.

PROVINCE DE L'OGOOUE-IVINDO

Département de la Mvoung

- PRÉFET : M. Michel MOUKEKE

PROVINCE DU WOLEU-NTEM Département de l'Okano

- PRÉFET: M. Timothée MALEMBE.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION **AGENCE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS** ELECTRONIQUES ET DES POSTES (AKCEP)

Conseil de Régulation

MEMBRE: M. Amond Romain V ANGAH DENIEL, en remplacement de M. Ismaël ONDIAS.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS -

CONSEILLER DU MINISTRE : Mme Karine Cécilia ARISSANI. MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES **DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS**

- DIRECTEUR GÉNÉRAL: M. François Auguste AKOMOZO-GHO, Inspecteur Central des Impôts, confirmé.
- DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT : M. Yannick MOKANDA, Inspecteur Central des Impôts.
- CHARGÉS D'ETUDES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :
 - M. Rodrigue LENDIRA LOUMBANGOYE, en
 - remplacement de M. Serge Denis MBA NGUEMA;
- Mlle Alcha NDJILEKISSA LEKOUNIGHA. **INSPECTION DES SERVICES**

Aussi, le texte prévoit-il qu'en cas de catastrophe sanitaire, le Gouvernement est autorisé à prendre, pour des besoins de santé publique, toutes mesures de nature à prévenir, lutter et riposter contre la catastrophe sanitaire en cause.

Les dites mesures sont prescrites afin de faire disparaitre de manière durable la catastrophe sanitaire, y compris en dehors de tout état d'urgence.

A ce titre, le Gouvernement peut, notamment :

- Décréter le confinement total ou partiel de tout ou partie du territoire national ;
- Imposer la fermeture temporaire ou l'ouverture selon des horaires aménagés de certains établissements accueillant le public;
- Imposer des mesures de distanciation sociale dans les espaces publics, les entreprises, les transports publics et privés, les établissements accueillant le public ;
- Limiter ou interdire les rassemblements sur la voie publique ainsi que les réunions de toute nature ;
- Organiserundépistagemassifdelapopulation;
- Imposer le dépistage périodique des personnes considérées comme des vecteurs principaux de la catastrophe sanitaire, notamment du fait de leur activité professionnelle ou des modalités d'exercice de ladite activité;
- Imposerleportoul'utilisation detout dispositif ayant vocation à limiter ou à prévenir la propagation du risque sanitaire;
- Autoriser les entreprises à déroger au droit commun du travail en vue d'aménager les horaires et conditions de travail afin d'assurer la sécurité de leurs salariés et prévenir ou limiter la propagation de la crise sanitaire par le recours notamment au télétravail, à la rotation, au chômage partiel, à l'anticipation des congés, principaux et supplémentaires ;
- Fixer les conditions de conclusion de transactions électroniques ;
- Fixer les modalités du démarchage, vente et livraison en ligne et à domicile ;
- Définir le cadre permettant la réalisation des formalités administratives en ligne ;
- Définir les modalités d'un chômage technique applicable aux agents des secteurs public et privé durant la période de mise en œuvre des mesures susvisées ;
- Déterminer les secteurs d'activités ne pouvant faire l'objet d'un confinement général et les règles spécifiques applicables à ces secteurs en matière d'hygiène et de santé au travail, de durée du travail, de repos hebdomadaire ou dominical et de rémunération ;
- Aménager les règles relatives à l'exécution et l'application des peines privatives de liberté pour assouplir les modalités d'affectation des détenus dans les établissements pénitentiaires ainsi que les modalités d'exécution des fins de peine ;
- Ordonnerlaréquisition de tous biens et services nécessaires à la lutte contre la catastrophe sanitaire ainsi que de toute personne nécessaire au fonctionnement de ces services ou à l'usage de ces biens. L'indemnisation de ces réquisitions est régie par les dispositions légales et règlementaires en vigueur ;
- Prendre des mesures temporaires de contrôle de prix de certains produits rendus nécessaires pour prévenir ou corriger les tensions constatées sur le marché de certains produits ;
- Prendre toute mesure permettant la mise à la disposition des patients de médicaments ou tout autre dispositif médical approprié pour l'éradication de la catastrophe sanitaire.

Ainsi, la fin de l'état d'urgence énoncée se conforme-t-elle au nouveau cadre juridique défini par la Loi fixant les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre les catastrophes sanitaires qui autorise le maintien des mesures de riposte sur la durée de la crise sanitaire actuelle.

- INSPECTEURS DES SERVICES ADJOINTS :

- Hervé Nicaise NYAMAT MAYEKI, Inspecteur Central des Impôts;
- Camille MOUYENDI, Inspecteur Central des
- Simon Pascal OGOWE SIFFON, Inspecteur Central
- Ghislain OTSOBIT, Inspecteur Central des Impôts;
- Servais NZAMIKALE, Inspecteur Central des Impôts;
- WANDJIE MVOU, Inspecteur Central des Impôts;
- Constant MOUNGOUNGOU, Inspecteur Central
- Rufin ANGOUNGNE AWOUOMI Inspecteur Central
- Pierre Martial DIKINZ KAMA, Inspecteur Central des Impôts; Mmes:
- Eliane LEMBE YONDZA MOUKETOU ISSA.
- Sonia MEZU NKOLEKANG, Inspecteur Central des Impôts;
- Anastasie Géraldine IOUMAS épouse OTSAGHE. Inspecteur Central des Impôts.

- INSPECTEUR DES SERVICES ASSISTANTS :

- M. Christ AKOMBI, Inspecteur Central des Impôts;
- M. Jean Pierre NDOUGHE SAME, Inspecteur Central

- · Mme Régine ADA YEBE épouse NANG NDONG BIBANG, Inspecteur Central des Impôts;
- M. Jean René MBANI, Inspecteur Central des Impôts; - M. Brice Martial NDINGA NDINGA, Administrateur
- Economique et Financier; - Mme Noelline NDOMBI, Inspecteur Central des
- M. Dieudonné NNA ETOGO, Inspecteur des Impôts.
- Sont remis à la disposition de la Direction Centrale

des Ressources Humaines : - Roland Ferll HYNDA;

- Clotaire OKIKADI.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES

- DIRECTEUR: M. Joachim ABOUMOUKOUNA. - CHEF DE SERVICE DU PERSONNEL ET DE LA FORMATION :
- M. Ghislain OSSAGATSIA NGOKOUBA.

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

- DIRECTEUR ADJOINT: M. Franck Wilfried OBOULOU.
- · CHEF DE SERVICE DES EXPLOITATIONS ET MAINTENANCE : M. Brice NZIENGUI MOUKAMBI.

DIRECTION DE LA CENTRALISATION, DE LA STATIS-

- TIQUE ET DES EMISSIONS
- DIRECTEUR: Mme Hermine Pascale ETOGHO épouse NZOUBOU, en remplacement de M. Camille MOUYENDI. - DIRECTEUR ADJOINT: Mme Zita OYINI LEMANDI, Ins-
- pecteur Central des Impôts.
- CHEF DE SERVICE DES EMISSIONS : M. Roger MOUKAGNI

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

COTTE, Inspecteur des Impôts.

- CHEF DE SERVICE DES IMMATRICULATIONS :

Mme Léa NTSAME MEIGNE, en remplacement de M. Georges MOUKALA NZAMBA.

RECETTE PRINCIPALE DES IMPÔTS

- RECEVEUR PRINCIPAL ADJOINT :

Mme Aliette MOUGUENGUI MAGNOGNOU.

- CHEF DE SERVICE CENTRAL DE LA COMPTABILITÉ : M.Gildas KOUBAH OKRI.

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

- DIRECTEUR ADJOINT :

Mme Françoise Stéphanie OKOUMA VOUA, en remplacement de Mme Sonia NKOLEKANG.

- CHEF DE SERVICE DES ETUDES :

M. Rodrigue LENDIRA, en remplacement de M. Gérard NKOUME ZOGHE.

- CHEF DE SERVICE D'ANALYSES MACROÉCONOMIQUES : Mme Doris Marleine NSENG NSENG

- CHEF DE SERVICE DE LA PROSPECTIVE : M. Janvier MALI OYOUOMI.

CHEF DE SERVICE D'ANALYSE QUANTITATIVE ET DE MODÉLI-**SATION FISCALE:**

M. Philippe Christian MINKANG MI NZE, en remplacement M. Ignace Davy

DIRECTION DES VERIFICATIONS FISCALES

- DIRECTEUR ADJOINT: M. Pamélo MBA AKOURE.
- CHEF DE SERVICE DES VÉRIFICATIONS NATIONALES ET IN-

Mme Irène Philigone BENGA MINTSA, en remplacement de M. Jean Pierre NDOUGHE SAME.

- CHEFDESERVICEDESVÉRIFICATIONSDESSITUATIONS FISCALES

M. Styvain Sam MAKOSSO.

DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

- DIRECTEUR DES GRANDES ENTREPRISES :

M. SteveMAVIAM ALILI

- DIRECTEUR ADJOINT :

M. Alex DerlinABESSOLO, en remplacement de M. Pascal OGOWE SIPHON.-

CHEF DE SERVICE DE GESTION CONTENTIEUX :

Mme Carine Francesca SOUAH ABERI.

CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES

M. Désiré Dédé ALLANDJI FOUE, en remplacement

de Mme Alcha NDJILEKISSA LEKOUNIGHA. **DIRECTION DES REGIMES SPECIFIQUES**

- DIRECTEUR ADJOINT :

Mme Edith Laure OYAYA, en remplacement de Mme Anastasie Géraldine IOUMAS. CHEF DE SERVICE DE LA GESTION FISCALE DES MINES,

PÉTROLE ET FORÊTS: Mme Ida Persévérance LENDIRA épouse MOUTETE.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DE L'ESTUAIRE

- DIRECTEUR ADJOINT : Mme Leticia AFOUNOUNA épouse BONGO ONDIMBAen remplacement de Mme. Edith Laure OYAYA épouse MBIGUIDI.
- CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE M. Crépin MBAZANGO. - CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES

Mme Arlette MVOU OKENKALI épouse NKEYI en remplacement de Mme Constance NKOYET ADEGA appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

CENTRE DES IMPÔTS ET DES MOYENNES ENTREPRISES

- CHEF DE CENTRE :

Mme Murielle Stella BAYOGHA.

- CHEF DE SERVICE D'ACCUEIL, DE LOCALISATION ET D'IMMA-

TRICULATION: M. Alain Serge OZIMOH

CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET **DES PARTICULIERS LIBREVILLE NORD**

- CHEF DE SERVICE D'ACCUEIL, DE LOCALISATION ET D'IMMA-TRICULATION: M. Landry MBA NGUEMA CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET

DES PARTICULIERS LIBREVILLE SUD - CHEF DE SERVICE DE GESTION ET DE CONTENTIEUX :

dith Flore ANGOUN a en rempiac

Mme Ida Persévérance LENDIRA épouse MOUTETE. **DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DU HAUT-**

OGOOUE - DIRECTEUR: M. Cyriaque NGOUONI.

- CHEF DE SERVICE DES AFFAIRES DOMANIALES : Mme Eugénie ZIMA MBOKOUBADI.

- CHEF DE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS: Mme Diane Herlange BADJIMBA ETOGHO en

remplacement de Mme Edith Flore ANGOUMA. CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET

- CHEF DE SERVICE DE GESTION ET DU CONTENTIEUX :

M. Francis MBOULOUNGOU en remplacement de M. Eugénie ZIMA BOUKOUBADI

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DU MOYEN-OGOOUE

- DIRECTEUR :

DES PARTICULIERS

M. Marcel MOULOUNGUI MOULOUNGUI en remplacement de M. Joseph MOUNDOUNGA

MOUNDOUNGA.

- DIRECTEUR ADJOINT : M. Vital Landry BIRINDA.

- CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE :

Mme Annick Flora MEDZA M'ONDO en remplacement de M. Denis MAVOUNGOU.

- CHEF DE SERVICE DE GESTION DES AFFAIRES DOMANIALES : M. Jacques PENDI en remplacement de M. Alain Serge OZIMOH.

- CHEFDESERVICEDESRESSOURCESETDESMOYENS: M. Landry Davy BOUPEZE ANDANG.

CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET **DES PARTICULIERS**

- CHEF DE SERVICE ACCUEIL, LOCALISATION ET IMMATRI-

M. Rodrigue OBIANG en remplacement de M. Désiré Dédé ALANDJI FOUE.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DE LA NGOU-

- DIRECTEUR : M. André Bernard DOUFILOU LAUFFYLO en remplacement de M. Pierre DIKINZ KAMA.

- DIRECTEUR ADJOINT : M. Georges MOUKALA NZAMBA en remplacement de M. Raphaël DZO FILS.

- CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE :

M. Maximilien BOUBINDJI MANGOUMBA en remplacement de M. Gildas Igor AMOGHO OKORI.

- CHEF DE SERVICE DE GESTION DES AFFAIRES DOMANIALES : M. André Emmanuel MADINDA MIGUELI

- CHEFDESERVICEDESRESSOURCESETDESMOYENS:

Mme Léa DIAHOU en remplacement de M. Brice Martial DINGA DINGA.

CENTRE DES IMPÔTS DES PETITES ENTREPRISES ET DES PAR-

- CHEF DE CENTRE: M. Franklin ELLA NGUEMA en rem-

placement de M. Sosthène Didace NGAYILA. - CHEF DE SERVICE DE GESTION ET DU CONTENTIEUX :

M. Fernand Styve MBIOKO en remplacement de Mme Noelline NDOMBI.

- CHEF DE SERVICE ACCUEIL, LOCALISATION ET IMMATRI-

M. Serge Arsène KASSA MALLOT en remplacement de M. Dieudonné N'NA ETOGO.

DIRECTION PROVINCIALE DES IMPÔTS DE L'OGOQUE-MARITIME - Directeur : M. Ghislain NDZOUMBANGOYE.

- CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE : Mme Liliane EDOU OBIANG épouse HAUGER en

remplacement de M. Eric Landry ANVANE. - CHEF DE CENTRE DES IMPÔTS DES MOYENNES ENTREPRISES :

Mme Laetitia GUINANG-I- NDZA MAGANGE épouse NKIZOGO en remplacement de M. Régis BOUSSOUGOU.

- CHEF DE SERVICE GESTION ET CONTENTIEUX DU CENTRE DES IMPÔTS DES MOYENNES ENTREPRISES :

Mme Prisca ANDJOUOMO M'EBOUGOU.

- CHEF DE SERVICE DE L'ACCUEIL, DE LA LOCALISATION ET DE L'IMMATRICULATION :

M. Ange Wilfried YOUDAGHA.

- CHEF DE CENTRE DES IMPÔTS, DES PETITES ENTREPRISES ET

M. Gustave BOUKANDJA en remplacement de Mme Laetitia GIGNANG-I-NZA MAGANGE épouse

- CHEF DE SERVICE GESTION ET CONTENTIEUX : Mme Laure VOUETTE épouse PANDJO en

remplacement de M. Christ AKOMBI. **DIRECTION PROVINCIALE DU WOLEU- NTEM**

- DIRECTEUR ADJOINT : M. Davy ENGOGHO NGAYILA en

remplacement de M. Eric BOUMAH. - CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE :

M. Christian Moïse NGUEMA OWONO en remplacement de M. Davy ENGOGHO NGAYILA.

- CHEFDESERVICEDESRESSOURCESETDESMOYENS: M. Jean Robert NDONG MBA en remplacement de M. Jean René MBANI.

- CHEF DE SERVICE GESTION ET CONTENTIEUX :

M. Donald EBE MBA en remplacement de Mme Régine ADA YEBE épouse NDONG BIBANG.

- CHEF DE SERVICE DE L'ACCUEIL, DE LA LOCALISATION ET DE

M. Daniel ASSOUMOU EBANG en remplacement de M. Christian Moïse NGUEMA OWONO.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES **HYDRAULIQUES**

SOCIETE DU PATRIMOINE

- CONSEILLER DU DIRECTEUR GÉNÉRAL : Mme Fatma Zohra NDONG MBA

MINISTERE DES TRANSPORTS. DE L'EQUIPEMENT. DES INFRASTRUCTURES ET DE L'HABITAT **AUTORITE DE REGULATION DES TRANSPORTS FER-ROVIAIRES (ARTF)**

- SECRÉTAIRE EXÉCUTIF :

M. Prosper EKOMESSE NGUEMA.

MINISTERE DES EAUX, DES FORETS, DE LA MER, DE L'ENVI-**RONNEMENT, CHARGE DU PLAN CLIMAT, DES OBJECTIFS** DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU PLAN D'AFFECTATION **DES TERRES**

CABINET DU MINISTRE

-DIRECTEUR DE CABINET : M. Ludovic NGOK BANAK,

-SECRÉTAIRE PARTICULIÈRE DU MINISTRE :

Mme Audrey Guenaelle Ruffine YEBE, confirmée.

-SECRÉTAIRE PARTICULIÈRE DU DIRECTEUR DE CABINET : Mme Armelle Emeline AKOUME, confirmée.

-SECRÉTAIRES DE CABINET :

Diana Roight OLLOMO épouse NDJOGHA, confirmée

Raïssa LENDIRA, confirmée.

-CONSEILLER JURIDIQUE : M. Jean Richard NZE NDONG Dit MBELE, confirmé;

-CONSEILLER TECHNIQUE :

Général d'Armée aérienne Maxime EBANG EDOU,

-CONSEILLER DIPLOMATIQUE :

M. Styve SEMBI TONDA, confirmé;

-CONSEILLER SERVICES ECOSYSTÉMIQUES ET OBJECTIFS DE **DÉVELOPPEMENT DURABLE:**

M. Aristide KASSANGOYE, confirmé;

-CONSEILLER FINANCIER :

M. Jean Guy Joachim DIOUF, confirmé;

-CONSEILLER EN COMMUNICATION

Mme Guilaine KENDJINO OMANDA épouse NZOGHO, confirmée.

- CHARGÉ D'ÉTUDES :

Mme Anne-Marie NDONG OBIANG, confirmée; M. Clotaire MOUKEGNI-SIKA, confirmé. -CHARGÉS DE MISSIONS :

M. Joachim DIBAKOU, confirmé; Mme Colette NDEKAMABALA, confirmée.

-CHEF DU PROTOCOLE : Mme Nina Sylviane Carmela LOUEMBE, confirmée. -CHAUFFEUR PARTICULIER DU MINISTRE :

M. Placide IDYATHA, en remplacement de M. OBAME ENDAMANE Gaétan.

-AIDE DE CAMP M. Marc MAPANGOU MOUCANI MBUANGA,

confirmé -AGENTS DE SÉCURITÉ :

• M. Ronny Brel OYOUGOU, confirmé; Maréchal des logis Chef Major Hervé Alban DINZAMBOU MIKALA, en remplacement de Monsieur ONKOMA LEKOGO Fransky Ganesh.

CABINET DU MINISTRE DELEGUE

-DIRECTEUR DE CABINET : M. Emile NGAVOUSSA. -CHARGÉ D'ÉTUDES: M. Aubin Janvier MABECKA.

-CHARGÉ DE MISSIONS :

Mme Magdalonie MBOUBATA NGOLET. **INSPECTION GENERALE DES SERVICES**

-INSPECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES : Mme Esther NTSAME ALLOGHE.

-INSPECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES ADJOINT : M. Ghislain Aimé BOUPO, confirmé.

-INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE: M. Prosper OBAME ONDO. -INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DU SUIVI DES CONVEN-

TIONS INTERNATIONALES: M. Emmanuel BAYANI NGOYI. - INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DU SUIVI DE LA CITES : Mme Aimée MEKUI ALLOGHO -INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DES RÉFORMES :

M.Simplice NTEME. -INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DU MARKETING ET DE LA PROMOTION DU BOIS : Mme Lidie Irene MANDY

-INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DE LA FAUNE, DES AIRES PROTÉGÉES: M. Daniel IDIATA.

INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES : M. loël Félicien BODINGA.

-INSPECTEUR DES SERVICES CHARGÉ DU PATRIMOINE, DES **RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION:** Mme Clémence ELLA ASSA.

MM.: Fabrice WADA;

SECRETARIAT GENERAL

-CHARGÉS D'ÉTUDES :

 Camille IROGHOLO;
Abdon BIVIGOU. -CHEF DE SERVICE PATRIMOINE :

M. Anicet MEGNE ME NGUEMA. **DIRECTION CENTRALE DES AFFAIRES JURIDIQUES**

-DIRECTEUR -M. Jean Christian MOUELE LOUNDOU.

DIRECTION CENTRALE DES ETUDES STATISTIQUES ET DE LA

-DIRECTEUR :

Mme Carole OGANDAGA. -CHEF DE SERVICE DE LA GÉOMATIQUE :

M. Cyriaque MINKO MI NSA.

DIRECTION GENERALE DES INDUSTRIES, DU COM-MERCE DU BOIS ET DE LA VALORISATION DES PRO-**DUITS FORESTIERS**

-CHARGÉS D'ÉTUDES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :

M. Christ Willy Alfred EYABILA;

• Eléonore ADA NDOUTOUME;

• Mireille KOUNDZI, confirmée ; • Prudence EYA

DIRECTION DES INDUSTRIES ET DU COMMERCE DU BOIS

-DIRECTEUR :

BOIS: M. Patherne N'NANG ONDO.

M. Fidèle MBA ASSOUMOU. -CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DE LA CLASSIFICATION DU

BOIS: M. Anicet BEZANGOYE NDOKOUE. -CHEF DE SERVICE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES **INDUSTRIES DU BOIS:**

Mme Inès Carmela KOMBA. -CHEF DE SERVICE DE LA TRANSFORMATION ARTISANALE DU

DIRECTION DE LA VALORISATION DES REBUTS IN-DUSTRIELS DU BOIS ET DE LA PROMOTION DES **BIOENERGIES** CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DE LA CLASSIFICATION

DES REBUTS INDUSTRIELS DU BOIS M. Cyr Hervé NDONG O'BIANG. - CHEF DE SERVICE DE LA VALORISATION DES REBUTS INDUSTRIELS DU BOIS ET DE LA PROMOTION DES BIOÉNERGIES :

M. Franck BIBANG BI NGOMO. CHEF DE SERVICE DE LA VULGARISATION ET APPUI TECHNIQUE

AUX OPÉRATEURS : Mme Marie Paule ADA ESSIMENGANE. DIRECTION DE LA VALORISATION DES PRODUITS

FORESTIERS AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE -CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DE LA CLASSIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE :

Mme Estelle Rachel CHANGAUT épouse ESSONGUE. -CHEF DE SERVICE DES INVENTAIRES DES PRODUITS FORESTIERS

AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE : M. Emerie Noël MIKOLO

BOUSSOUGOU.

-CHEF DE SERVICE DU COMMERCE, DE LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS AUTRES QUE LE BOIS D'ŒUVRE : Mme Jeannine DIBONGA MOUKEKE épouse

DIRECTION DES ETUDES, DE LA PROGRAMMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA REGLEMENTATION

M. Jean Christophe IGABOUGUI. - CHEF DE SERVICE DES ETUDES ET DE LA PROGRAMMATION :

M. Ibrahim SAMBA. CHEF DE SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DE LA COM-**MUNICATION:** M. Zéphir AMAEL.

- CHEF DE SERVICE CARTOGRAPHIQUE : M. Henri Bertrand NKOULOU NKOGHE. SERVICES DECONCENTRES

-CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE D'OWENDO : M. Alyas Aimé LIBESHI MOUDENDA.

CHEF DU BUREAU INDUSTRIE DE NKOK Mme Annie Nathalie MBOUGOU NGUEMA. - CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE DE PORT-GENTIL :

M. Efferol MACHOPO. CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE DE LASTOURVILLE :

Mme Auryle DOUMINGO MOUITHY. CHEF DE BRIGADE DE CONTRÔLE DU PORT SEC DE FRANCE-

M. Ingrid ONTOULA. DIRECTION GENERALE DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTE-

- CHARGÉS D'ÉTUDES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL :

M. Gildas Gaétan EKOH EKOH:

.Zita Caroline KOMBA épouse MOUSSAVOU ; .Carole Liliane ROLENGHA MAMBOUNGOU NGOUADANDO: .Nathalie YOMBET épse LIYAMANGOYE.

ON DE LA GESTION DE LA FAIINE ET DE LA

-DIRECTEUR: M. Aimé Serge MIBAMBANI NDIMBA.

CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DIRECTIVES DE GESTION DE LA FAUNE ET DE LA CHASSE :

M. Léopold OBAME NGUEMA. -CHEF DE SERVICE DES INVENTAIRES ET PROTECTION DE LA FAUNE: Mme Alphonsine KOUMBA MFOUBOU,

-CHEF DE SERVICE DE SUIVI ET CONTRÔLE DE LA CHASSE : M. Paul Maurice BIKA.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DES AIRES PROTEGEES

-CHEF DE SERVICE DE L'IDENTIFICATION, CLASSEMENT ET PROMOTION DES AIRES PROTÉGÉES : M. Boris MAPIKOU.

-CHEF DE SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET VALORISATION DES

-CHEF DE SERVICE DES NORMES ET DIRECTIVES DE L'AMÉNA-GEMENT DES AIRES PROTÉGÉES

AIRES PROTÉGÉES: M. Joseph NONGO.

M. Jean Jérôme OVONO MVOULA.

- Suite en page 4